



**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE LA VALLÉE-DE-LA-GATINEAU
MUNICIPALITÉ DE CANTON DE LOW**

RÈGLEMENT NUMÉRO 02-2020

**MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NO. 02-93 ET SES
AMENDEMENTS, AFIN DE MODIFIER LA ZONE U208 IDENTIFIÉES AU
PLAN DE ZONAGE NO 78280 AFIN D'Y AJOUTER L'USAGE H8 AUX
AUTRES USAGES EXISTANTS.**

ATTENDU QU'une municipalité peut modifier, par règlement, le zonage pour l'ensemble ou une partie de son territoire (L.R.Q., c. A 19.1);

ATTENDU QUE le conseil de la Municipalité du Canton de Low juge opportun et d'intérêt public de modifier certaines dispositions du Règlement de zonage portant le numéro 02-93;

ATTENDU QU'un avis de motion a été donné à la séance régulière du 3 février 2020;

ATTENDU QU'un premier projet de règlement a été adopté à la séance régulière du 2 mars 2020, lequel a fait l'objet d'un appel de commentaires écrits par courriel ou par courrier au cours de la période allant du 19 juin au 6 juillet 2020.

ATTENDU QUE suite à l'adoption d'un second projet lors de la séance régulière du 6 juillet 2020, aucune demande valide n'a été reçue dans les délais prescrits par la Loi pour que l'une des dispositions contenues dans le second projet de règlement soit soumise à l'approbation des personnes habiles à voter.

PAR CONSÉQUENT il est

PROPOSÉ par Madame la conseillère Joanne Mayer,
APPUYÉ par Madame la conseillère Anne Bélisle

ET RÉSOLU que le présent règlement soit adopté.

LE CONSEIL DÉCRÈTE CE QUI SUIT :

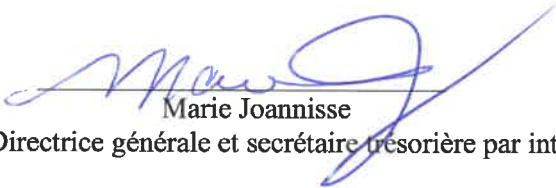
ARTICLE 1. Le préambule fait partie intégrante du règlement ;

ARTICLE 2. L'ajout de l'usage H8 permettant les bâtiments multifamiliaux isolés de 3 à 5 logements, dans la zone U208;

ARTICLE 3. Le présent règlement entrera en vigueur après toutes les dispositions prévues par la loi auront été respectées;

Donné à la municipalité de Canton de Low, ce 2^e jour du mois de mars 2020.


Carole Robert
Maire


Marie Joannisse
Directrice générale et secrétaire trésorière par intérim

Avis de motion et dépôt:	3 février 2020
Premier projet:	2 mars 2020
Consultation écrite :	19 juin -6 juillet 2020
Second projet :	6 juillet 2020
Transmission d'une demande individuelle	22 juillet - 31 juillet 2020
Adoption du règlement	3 août 2020
Certificat de conformité	14 septembre 2020
Entré en vigueur	14 septembre 2020